

SEANCE DU 11 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un, le onze du mois de juin à vingt heures trente, les membres du conseil municipal de la commune de Vézières se sont réunis dans la salle des fêtes en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire conformément aux articles L. 2121-10 et L.2121-11 du code général des collectivités territoriales.

Etaient présents : DURAND Jacky, Maire ; FRADIN Guy, 1^{er} adjoint ; LEBIHEN Gwenaël, 2^{ème} adjoint ; COUTABLE Bruno ; BAILLARGEAU Muriel ; GUITEL Régis ; BANCHEREAU Sylviane ; CHAUVET Etienne ; PERDRIAULT Lucie.

Etaient absents : AUDREN Bernard (pouvoir donné à DURAND Jacky) ; FRADIN Antoine (pouvoir donné à FRADIN Guy)

Date de la convocation : jeudi 3 juin

Monsieur DURAND Jacky, après avoir constaté le quorum, ouvre la séance du Conseil Municipal.

Le conseil municipal désigne à l'unanimité comme secrétaire de séance : PERDRIAULT Lucie.

OBJET : PCS

Le conseil municipal à l'unanimité adopte le Plan Communal de Sauvegarde élaboré par lui même et autorise le Maire à signer toutes les pièces s'y afférents.

OBJET : Ecole

Le conseil municipal se prononce pour la fermeture de l'école de Vézières qui prendra effet uniquement lorsque la commune de Bournand sera dans la capacité d'accueillir tous les écoliers de Vézières dans de bonnes conditions.

OBJET : Curage des fossés

Le devis Menard Cailleteau est accepté à 11 voix pour un montant de 966 euros TTC.

OBJET : Distributeur de baguettes

Le conseil municipal a décidé d'implanter un distributeur de baguettes sur le territoire de la commune vu le coût élevé de la machine, il a été décidé à 10 voix sur 11 qu'une contribution serait demandée aux boulangers intéressés :

- Une participation mensuelle de 130 euros (loyer machine + electricité)
- L'assurance de la télécollecte sans contact et l'alerte SMS reste à la charge du boulanger

Merci de bien vouloir poser votre candidature par mail à la mairie de Vézières (vezieres@departement86.fr) avant le 30 juin 2021.

OBJET : Planning des élections

	<u>Bureau Régionales</u>	<u>Bureau Départementales</u>
<u>8h00 – 10h00</u>	GUITEL Régis/FRADIN Antoine	BAILLARGEAU Muriel/DURAND Jacky
<u>10h00 - 12h00</u>	LEBIHEN Gwaënael/NOUCHET Sandrine	FRADIN Lucette/NOUCHET Kilpéric
<u>12h00 – 14h00</u>	AUDREN Bernard/FRADIN Catherine	BANCHEREAU Sylviane/DUBUISSON Hubert
<u>14h00 – 16h00</u>	FRADIN Pascal/COUTABLE Bruno	FRADIN Marie/DURAND Jacky
<u>16h00 – 18h00</u>	DURAND Christine/CHAUVET Etienne	DURAND Jacky/FRADIN Guy